

ADVENIS

Société anonyme au capital de 4.725.492 euros
Siège social : 52 rue de Bassano – 75008 PARIS
402 002 687 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2019

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le vendredi 14 juin 2019 à 14 heures au 52 rue de Bassano à Paris (75008).

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions et valant avis de convocation a été publié au BALO du 10 mai 2019.

Un avis de convocation sera publié dans le journal le Publicateur Légal dans son édition du 28 mai 2019. En outre, un avis de convocation sera adressé par courrier aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif.

Les documents et informations mentionnés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site Internet www.advenis.com.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société ou à CACEIS Corporate Trust – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9 de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.